



Intérêt sur un emprunt

Par photomaton021

Bonjour,

Dans le cadre d'un emprunt de 100k à 4% sur 20 ans, donc environ 150k intérêt inclus

Les intérêts seront imposables. Afin de ne pas être imposé dans les premières années, est-il possible que l'emprunteur finisse de me rembourser dans un premier temps tout le capital de 100k, le remboursement des intérêts n'interviendra uniquement lorsque les 100k me seront totalement remboursés ?

Merci

Par ESP

Bonjour et bienvenue

Normalement, les intérêts sont remboursés proportionnellement avec le capital pour éviter l'accumulation d'intérêts non payés. Cependant, tant que les deux parties sont d'accord et que tout est clairement stipulé dans un contrat, votre approche devrait être réalisable.

Sur le plan fiscal, je vous conseille de poser la question à l'administration, par voie de rescrit par exemple.

Par photomaton021

Merci de votre réponse